



ATELIER

MASTER CLASS 2018

05 mars 2018

Centre Assas - Amphi 4

Un cas réel, en "pre-trial" comportant un délibéré avec le public

Une Master Class, co-organisée par l'Institut d'Études Judiciaires ([IEJ](#)) de l'université Paris 2 Panthéon-Assas et l'association étudiante IP Assas, se déroulera le 5 mars 2018 à 18h30.

Dans ce cas réel, en « *pre-trial* », deux étudiants de Master s'opposeront à un avocat alumni, Maître Inès Tribouillet (Taylor Wessing), pour plaider l'appel d'un jugement du Tribunal de Grande Instance de Paris opposant une ancienne actrice de films X à une pizzeria, utilisant son pseudonyme.

Cette année, la Cour sera présidée par Monsieur **François ANCEL** (Premier Vice-Président adjoint au Tribunal de Grande Instance de Paris, 3ème chambre) assisté de deux conseillers assesseurs (avocats), alumni : Maître **Thomas DEFAUX** (Baker McKenzie) et **Océane MILLON DE LA VERTEVILLE** (Gide Loyrette Nouel).

La Cour délibérera avec le public et conseillera les deux étudiants ayant endossé les rôles des avocats des parties en présence.

Le professeur [Pierre-Yves Gautier](#) sera l'avocat général.



MASTER CLASS 2018

UN CAS RÉEL, EN "PRE-TRIAL" COMPORTANT UN DÉLIBÉRÉ AVEC LE PUBLIC

Opposant une ancienne actrice de films X à une pizzeria, utilisant son pseudonyme

AUDIENCE PRÉSIDÉE PAR MONSIEUR FRANÇOIS ANGEL

Premier Vice-Président Adjoint au Tribunal de Grande Instance de Paris